PROCÈS VERBAUX

SAISON 2026-2027

DISTRICT DRÔME ARDÈCHE FFF

JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°17 - publié le 19 novembre 2026

FFF · LAuRA Foot · FFF LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR · AGENCE NATIONALE DU SPORT · LA DRÔME LE DÉPARTEMENT · Ardèche LE DÉPARTEMENT

COMMISSION DES RÈGLEMENTS

PROCÈS-VERBAL N° 06

REUNION DU 17/11/2026

Présidence : M. Laurent JULIEN.
Présents : Bruno COURTHIAL, Pierre FAURIE
e-mail: reglements@drome-ardeche.fff.fr

Les décisions et sanctions du procès- verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

DOSSIER n° 17

Match N° 56252037, US mours1 / US Davézieux 2, U17 D1 du 31/10/2026

Réclamation d'après match posée par le dirigeant responsable du club de l'US Davézieux portant sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club l'US Mours, pour le motif suivant : des joueurs du club l'Us Mours sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour.

Considérant que la commission a pris connaissance de la confirmation de la réclamation d'après match par courrier électronique le 02/11/2026 pour la dire recevable.

Considérant que la dernière rencontre officielle disputée par l'équipe supérieure de l'US Mours l'opposant à l'équipe de St Priest U16 Régional 2 du 18/10/2026, il ressort que le joueur **AKBULUT Berat** licence n° 960268767 a participé à cette rencontre et à celle citée en rubrique le 31/10/2026.

Considérant que l'article 167.2, il est écrit :
2. Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur ou la joueuse qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118, disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle(s)-ci ne joue(nt) pas un match officiel le même jour ou le lendemain

Considérant que pour déterminer quelle équipe est de niveau supérieur, il appartient d'examiner successivement les 4 critères suivants après avoir identifié les compétitions en cause :

1. Catégorie d'âge du joueur concerné ;
2. Catégories d'âge auxquelles sont ouvertes les compétitions en cause,
3. L'obligation ou non pour le joueur de bénéficier d'un surclassement pour participer à ces compétitions,
4. Niveau hiérarchique des dites compétitions concernées (compétition régionale contre compétition départementale)

Considérant ainsi que le championnat U16 R2 est supérieur au championnat U17 D1.

En conséquence la commission des règlements donne match perdu par pénalité pour l'équipe de l'US Mours.

En application des articles 16 des Règlements du District **:**
US Moursoise 1: **- (moins) 1 points ; 0 but**
US Davézieux 2 : **0 points ; 0 but** (résultat inchangé)

Le compte du club US Mours sera débité de 37,00 € pour frais de dossier.

Dossier transmis à la commission des compétitions jeunes aux fins d'homologation ;

Le président
Laurent JULIEN

Le secrétaire
Bruno COURTHIAL

COMMISSION D'APPEL REGLEMENTAIRE

PROCÈS-VERBAL N°02

Présent : M. BRET Vincent - M. BERTRAND Patrick – M. FLAUD Ivan – Mme COURTIAL Laurence – M. GIRON Patrick – M. KERDO Joël - M. WEBER Stéphane – M. COQUELLE Jean-Yves – M. MLYNARCZYK Adrien – M. HAVARD Clément.

CONVOCATION

La Commission d'Appel se réunira le

Lundi 07 Décembre 2026 à 19h

au siège du District, 101, rue du 8 mai 1945, 07500 GUILHERAND-GRANGES.

A 19h00 elle examinera le dossier :

N° 13 dossier de la commission de règlement - Match n° 79575418, Génissieux AS 1 / Montmiral Parnans 2, Seniors D5 poule D du 17/10/2026
FC MONTMIRAL PARNANS interjetant appel de la décision de la Commission des règlements qui ne mentionne que le match contre Montmeyran 2 en date du 04/10/2026. Le match contre JS St Paul les Romans en date du 27/09/2026 n'est pas comptabilisé. Le joueur Enzo SMANIOTTO était sur le coup d'une suspension de 2 matchs fermes avec date de prise d'effet le 21/09/2026. Ce dernier a bien purgé ces 2 matchs de suspension.

Le 16/11/2026

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION Vincent BRET
LE VICE PRESIDENT Joel KERDO

COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°16

Réunion électronique du 16 / 11 / 2026

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :
Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.
Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

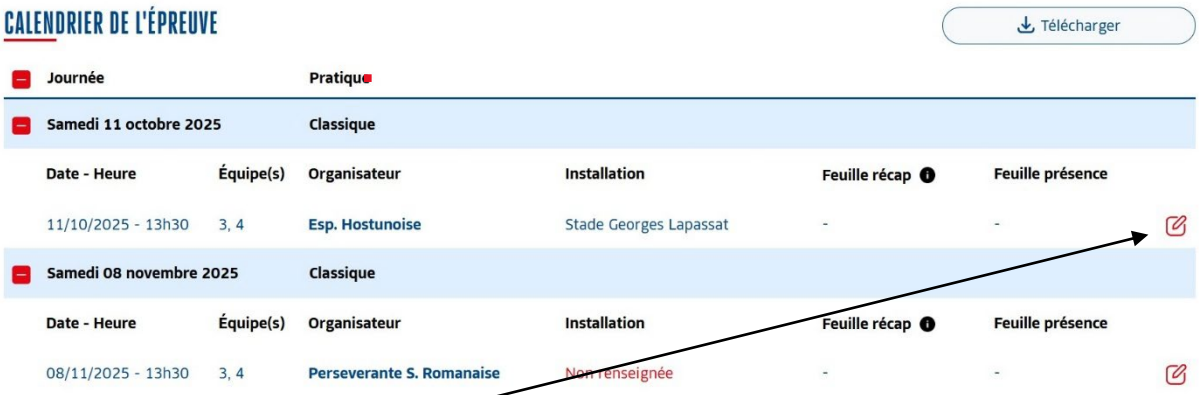
REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES :
Objet : CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxxx – Equipes.

Exemples :
Objet : U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2
Objet : U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

TRANSMISSION FICHES PLATEAUX

Se rendre dans FOOTCLUBS :
Rubrique Epreuve puis,
- Foot animation loisir
- Calendriers
- Agenda
- Sélectionner le Plateau et renseigner.

POSSIBILITE DE COMMENTER EN QUELQUES MOTS LE DEROULEMENT DU PLATEAU



Vous cliquez sur le crayon.
Et vous renseigner les équipes présentes vous donner l'ensemble des informations sur le déroulement du plateau, en joignant le document support.

TRANSMISSION FMI

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisées
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U15F	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U18F	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.
Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.
Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :
Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.
Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel :
Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).
Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

Demandes autorisation :
Pour toutes les organisations les clubs se réfèreront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se réfèreront aux documents en ligne :

DECLARATION :
https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf

REFERENCES :
https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf

FOOTBALL ANIMATION

RAPPEL IMPORTANT : FOOTBALL DES ENFANTS

Le format des plateaux, les pratiques et le temps de jeu restent identiques pour la saison 2026-27.
Les évolutions évoquées lors de la réunion Technique de JUIN 2026, ne seront applicables sur les organisations du District Drôme – Ardèche de Football qu'en SEPTEMBRE 2027.

Les modifications seront présentées aux clubs lors de réunions spécifiques durant la saison 2026-27.

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr
Horaire de pratique : Samedi 10h00.

Date Prochain plateau : Samedi 21 Novembre 2026.

HORAIRE OFFICIEL DES PLATEAUX 10h00 début des rencontres

Si vous ne pouvez pas organiser le plateau à cet horaire vous avez 2 possibilités :
- Demander à un autre club de l'organiser et en informer la commission des jeunes et l'ensemble des clubs participants.
- Changer l'horaire : dans ce cas vous devez avoir l'accord de l'ensemble des participants, en faisant la demande par la messagerie officielle en mettant en copie la commission des jeunes

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr
Horaire de pratique : Samedi 13h30.

Date Prochain plateau : Samedi 21 Novembre 2026.

HORAIRE OFFICIEL DES PLATEAUX 13h30 début des rencontres

Si vous ne pouvez pas organiser le plateau à cet horaire vous avez 2 possibilités :
- Demander à un autre club de l'organiser et en informer la commission des jeunes et l'ensemble des clubs participants.
- Changer l'horaire : dans ce cas vous devez avoir l'accord de l'ensemble des participants, en faisant la demande par la messagerie officielle en mettant en copie la commission des jeunes.

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 10h00.

HORAIRE OFFICIEL DES PLATEAUX 10h00 début des rencontres

Si vous ne pouvez pas organiser le plateau à cet horaire vous avez 2 possibilités :

- Demander à un autre club de l'organiser et en informer la commission des jeunes et l'ensemble des clubs participants.
- Changer l'horaire : dans ce cas vous devez avoir l'accord de l'ensemble des participants, en faisant la demande par la messagerie officielle en mettant en copie la commission des jeunes

Date prochain plateau : Samedi 21 Novembre 2026 10h00.

Le document support du plateau U11 est accessible sur le site du District dans la rubrique DOCUMENTS/DOCUMENTS COMPETITIONS

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 **(joignable hors horaires de bureau)**
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr
Horaire de pratique : Samedi 13h30.

UTILISATION FMI :

La FMI est mise en place pour l'ensemble des rencontres de tous niveaux (U13D1 à U13D6, hors Coupes). Merci de vérifier que vos éducateurs ont bien l'accès. Nous vous rappelons que celle-ci est obligatoire.

U13D1 :

Les clubs engagés au niveau U13D1 prendront soin de vérifier leur éligibilité au niveau CRITERIUM Bet C selon les attendus de la LAURAFoot (Voir Règlements Généraux LAURAFoot pages 82 à 85).

U13D1/U13D2 :

6é Journée : Le 21/11/2026 Utilisation FMI Obligatoire.

U13D3/U13D4/U13D5/U13D6 :

3é Journée : Le 21/11/2026 Utilisation FMI Obligatoire.

FESTIVAL PITCH U13 :

Date 3é TOUR : Samedi 12/12/2026. Le tirage est en ligne.

COUPE Charles ANDRE :

Date 2é Tour : Samedi 12/12/2026. Le tirage est en ligne.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr
Horaire de pratique : Dimanche 10h00.

CHAMPIONNATS

U15 D1 :

J6 du 15/11/26 : Ol CTRE ARDECHE vs FC MONTELIMAR est reportée au 24/01/2027.

FEUILLES DE MATCH INFORMATISEE MANQUANTES du 15/11/2026 : /

U15 D2 :

Poule B :
J5 du 08/11/2026 : US DROME PROVENCE vs Ent USVJ FCV1 est reportée au 20/12/2026.
J5 du 08/11/2026 : Ent FCV SCBA 1 vs ES CHOMERAC est reportée au 20/12/2026.
J6 du 15/11/2026 : ES CHOMERAC vs US DROME PROVENCE est reportée au 24/01/2027.
J6 du 15/11/2026 : Ent USVJ FCV1 vs ES BEAUMONTELEGER est reportée au 24/01/2027.

FEUILLES DE MATCH INFORMATISEE MANQUANTES du 15/11/2026 : /

U15 Brassage :

Poule B :
J5 du 15/11/26 : AS CORNAS 2 vs GFHT 2 est reportée au 29/11/2026.
Poule E :
J5 du 15/11/26 : JS ST PAUL ROMANS vs FC PEAGEOIS est reportée au 29/11/2026.
Poule F :
J5 du 15/11/26 : Ent ASD FCCBG USP 3 vs US MONTMEYRAN est reportée au 29/11/2026.
Poule G :
J4 du 08/11/26 : ACE 1 vs FC PORTOIS 1 est reportée au 29/11/2026.
J5 du 15/11/26 : FC PORTOIS 1 vs RCF 5 est reportée au 13/12/2026.
Poule H :
J4 du 08/11/26 : Ol CTRE ARDECHE 2 vs Ent SAUZET SAVASSE est reportée au 29/11/2026.
J5 du 15/11/26 : Ent SAUZET SAVASSE vs ES CHOMERAC est reportée au 13/12/2026.
J5 du 15/11/26 : FC PORTOIS 2 vs Ol CTRE ARDECHE 2 est reportée au 13/12/2026.
Poule I :
J5 du 15/11/26 : FC TRICASTIN vs CS MALATAVERNE est reportée au 29/11/2026.
J5 du 15/11/26 : FC BAUME BOUCH MONTS vs Ent USVJ FCV3 est reportée au 29/11/2026.
Poule J :
J5 du 15/11/26 : Ent FCV SCBA 2 vs AS BERG HELVIE 2 est reportée au 29/11/2026.
J5 du 15/11/26 : US PHC vs AS SUD ARDECHE 3 est reportée au 13/12/2026.
J6 du 22/11/26 : US BAS VIVARAIS vs US PHC est reportée au 28/11/2026.

Poule K :
J4 du 08/11/26 : US St JUST St MARCEL vs SC BG ST ANDEOL est reportée au 29/11/2026.
J5 du 15/11/26 : Ent USVJ FCV2 vs CHATEAUNEUF RH1 est reportée au 29/11/2026.
J5 du 15/11/26 : SC BG ST ANDEOL vs CHATEAUNEUF RH1 est reportée au 13/12/2026.

FEUILLES DE MATCH INFORMATISEE MANQUANTES du 11/10/2026 : Ent USVJ FCV2 (K).
FEUILLES DE MATCH INFORMATISEE MANQUANTES du 15/11/2026 : /

Formule sportive saison 2026-2027 :

Les 30 équipes retenues pour la 2é phase D3 seront déterminées comme suit (1 seule équipe par club) :

-Les 2 premiers de chacune des 11 poules + les 8 meilleurs 3é de poules (Selon Art 28 des RS du DDAF).

Les 30 équipes retenues pour la 2é phase D4 seront déterminées comme suit (1 seule équipe par club) :

-Les 3é de poules non retenues en D3 (3) + les 4é de poules, les 5é de poules et les 5 meilleurs 6 é (Selon Art 28 des RS du DDAF).

Les équipes non retenues en pour la 2é phase D3 ou D5 seront reversées en D5 et pourront être accompagnées des équipes pourront être accompagnées des équipes nouvellement engagées.

COUPES U15 :

Coupe JP QUINTIN :

1/8é Finale : le 14/02/2027.

Coupe Gilbert PESTRE :

Tour de Cadrage : le Mercredi 11/11/2026.
FC ST DIDIER S/AUBENAS vs FC MONTELIMAR 2 est reportée au 29/11/2026.

1/16é de finale : 29/11/2026
Le match entre le vainqueur de la rencontre en retard du tour précédent, FC ST DIDIER S/AUBENAS vs FC MONTELIMAR 2, et US MONTMEYRAN est reportée au 13/12/2026.

Compte tenu des matchs en retard de championnat programmés les rencontres suivantes sont reportées au 13/12/2026 :
ACE FC 1 vs Ent ROCHEMAURE ANCONE.
US BAS VIVARAIS vs US ST JUST ST MARCEL.
JD VINEZAC vs FC BAUME BOUCHET MONTSEGUR.
FC PEAGEOIS vs AS ROIFFIEUX.
JS ST PAUL ROMANS vs Ent ASD FCCBG USP 1.

Compte tenu des matchs en retard de championnat programmés les rencontres suivantes sont reportées au 20/12/2026 :
USPHC vs Ent SAUZET SAVASSE.
FC PORTOIS vs AS VERNOUX.

U15F

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22 ; AUBERT Philippe, Mob : 06 80 92 81 87.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr
Horaire de pratique : Dimanche 10h00.

U15F à 8

Poule A :
J4 du 15/11/26 : AS CORNAS vs AS ST DONAT est reportée au 29/11/2026.
J4 du 15/11/26 : JS ST PAUL ROMANS vs ROMANS PS est reportée au 29/11/2026.
Poule B :
J4 du 15/11/26 : Ent MONTELIMAR FC 540 vs JS LIVRON est reportée au 29/11/2026.
.

Préparation 2é Phase : *Début 07/02/2027*
A l'issue de la 1ère Phase les 4 premières de chaque poule seront regroupées en poule HAUTE.
Les équipes classées de la 5é à la 8é place de chaque poule seront regroupées en poule BASSE.
Nota : 2 équipes du même club ne pourront pas être présentes dans la même poule.

COUPE DESTIA Roselyne-LAULAGNET
1/8é Finale : le 31/01/2027. Les rencontres sont en ligne.

U17

Responsables : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57(U17D1-D2) ; Ludovic GAYFFIER (U17 Brassages).
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr
Horaire de pratique : Samedi 15h00.

Coupe GAMBARDELLA : Félicitations au club DE FC MUZOLAIS pour sa qualification au 6é Tour programmé le 22/11/2026.

CHAMPIONNATS :
U17 D1 :
Rencontres du 07/11/2026 - J5 :
VALLIS AUREA FOOT / FC MUZOLAIS est reportée au 19/12/2026 (Cause Gambardella).
OL CENTRE ARDECHE – FC EYRIEUX EMBROYE est reportée au 19/12/2026.

Rencontre du 21/11/2026 - J6 :
OL CTRE ARDECHE / FC MUZOLAIS est reportée au 23/01/2027 (Cause Gambardella).

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE MANQUANTE du 14/11/2026 : /

U17 D2 :

Poule B :

J5 du 07/11/26 : ENT FCV-SCBA / CO CHATEAUNEUF DU RHONE est reportée au 19/12/26

J6 du 14/11/26 : ENT USVJ-FCV / AV.S. SUD ARDECHE F 3 est reportée au 19/12/26.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE MANQUANTE du 14/11/2026 : /

FORFAIT JOURNEE ; US MOURS 2 J6 du 14/11/2026 (A).

U17 Brassage :

Formule sportive saison 2026-2027 :

Les 30 équipes retenues pour la 2é phase D3 seront déterminées comme suit (1 seule équipe par club) :

-Les 4 premiers de chacune des 7 poules + les 2 meilleurs 5é de poules (Selon Art 28 des RS du DDAF).

-Les équipes non retenues en pour la 2é phase D3 seront reversées en D4 et pourront être accompagnées des équipes nouvellement engagées.

Poule A :

J4 du 07/11/26 : US DROME PROVENCE 1 vs AS VEORE MONTOISON 2 est reportée au 28/11/2026.

J5 du 14/11/26 : US MONTELIMAR 2 vs US DROME PROVENCE 1 est reportée au 12/12/2026.

Poule B :

J5 du 14/11/26 : ES BEAUMONTELEGER 2 vs JS ST PAUL ROMANS est reportée au 28/11/2026.

Poule C :

J5 du 14/11/26 : US VAL D'AY 2 vs ES BOULIEU 2 est reportée au 28/11/2026.

Poule E :

J4 du 07/11/26 : US St JUST St MARCEL vs SC BG ST ANDEOL est reportée au 28/11/2026.

J5 du 14/11/26 : FC TRICASTIN vs PIERRELATTE 2 est reportée au 28/11/2026.

J5 du 14/11/26 : SC BG ST ANDEOL vs FC BAUME BOUCH MONTS 2 est reportée au 12/12/2026.

Poule G :

J4 du 07/11/26 : US MONTELIER 2 vs AS CORNAS 2 est reportée au 28/11/2026.

J5 du 14/11/26 : ES BEAUMONTELEGER 1 vs FC BG LES VALENCE 2 est reportée au 28/11/2026.

FEUILLES DE MATCH INFORMATISEES MANQUANTES du 14/11/2026 : /

FORFAIT JOURNEE : J5 du 14/11/2026 ; OL SALAISE RHODIA 2 (H).

FORFAIT GENERAL **: Ent FC VALLON SC BASSE ARDECHE 2 (E) ; US PORTES HTES CEVENNES (F).**

COUPES U17 :

Coupe VIVIER BOUDRIER (D1+D2) : 2é Tour le 11/11/2026. L'équipe du FC MUZOLAIS est exemptée de ce tour encore qualifiée en Coupe GAMBARDELLA, à la date du tirage.

Coupe District (Brassage) :

1/8é de finale : 23/01/2027.

U18F

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr
Horaire de pratique : Samedi 15h00.

U18F à 11 (FORMAT INTERDISTRICTS) : /
U18F à 8 :
4é Journée : 07/11/2026.
Match AS CORNAS vs FC MONTELIMAR est reporté au 19/12/2026.

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr
Horaire de pratique : Samedi 15h00.

CHAMPIONNATS

U20 D1 :
Rencontre du 10/10/26 – journée 04 :
Ent BEAUMONTELEGER – ST MARCEL VAL / FC BOURG LES VALENCE est reportée au 19/12/2026.
Rencontre du 07/11/26 – journée 05 : (Cause GAMBARDELLA)
OL CENTRE ARDECHE / FC MUZOLAIS est reportée au 19/12/26.
Rencontre du 14/11/26 – journée 06 :
ENT ESB-AS SM / OL SALAISE RHODIA est reportée au 23/01/27.
Rencontre du 21/11/26 – journée 07 :
FC EYRIEUX EMBROYE / FC MUZOLAIS est reportée au 23/01/27 (Cause Gambardella)

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE MANQUANTE du 14/11/2026 : /

U20 D2 :
Rencontres du 07/11/26 – journée 05 :
Ent FCV SC BA / US CHANAS SERRIERES est reportée au 28/11/2026.
BREN FC / AS CHAVANAY est reportée au 19/12/2026.
Rencontres du 14/11/26 – journée 06 :
FC TRICASTIN / AS CORNAS est reportée au 28/11/2026.
ES CHOMERAC / ESV 26 est reportée au 28/11/2026.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE MANQUANTE du 14/11/2026 : /

FORFAIT GENERAL **: US PORTES HTES CEVENNES**

COUPE U20 Georges ETIENNE : Les rencontres du 2er tour de la coupe se sont déroulées le 11/11/26. L'équipe du FC MUZOLAIS encore qualifiée en Coupe GAMBARDELLA à la date du tirage, était exemptée de ce tour.

1/8é de finale : 13/02/2027.

COMMISSION DES NOUVELLES PRATIQUES

PROCÈS-VERBAL N°03

Mail : claude.bresson26@orange.fr

Avant toute inscription en championnat « Loisirs », vous assurer que les joueurs et dirigeants prennent une licence « LOISIRS »

FOOT DIVERSIFIE

Championnat :
Si vous avez des modifications de calendriers à effectuer nous le signaler rapidement. Merci d'anticiper au maximum.

Rencontres du 05/11/26 - journée 05 :
ES BEAUMONTELELGER / AS VEORE MONTOISON est reportée au 21/01/27

Rencontres du 12/11/26 – journée 06 :
AS VEORE MONTOISON – FC LARNAGE SERVES est reportée au 25/01/27
FL CGUILHERAND GRANGES – FC CHABEUIL 3 est reportée au 21/01/27

Forfait : AS DU PIC

Rencontre du 19/11/26 – journée 07 :
SOYONS V CLUB / FC EYRIEUX EMBROYE 3 du 17/11/26 est inversée suite à un arrêté municipal à SOYONS.

Coupe Paul GATAUD :
Toutes les équipes seront engagées en Coupe.

FOOT EN MARCHANT

CALENDRIER : Une formule challenge a débutée, avec deux niveaux de pratiques.

FUTSAL

ENGAGEMENTS DES EQUIPES :
Pour les garçons les catégories U11G, U13G, U15G et U17G seront concernées. La compétition se déroulera sur 3 week-end en janvier 2026. La finale U17G se déroulera le 27 janvier 2027. Une équipe U17G sera qualifiée pour la compétition régionale qui se déroulera en Février 2026.
Une journée sera organisée le 28 novembre en extérieur, pour les catégories U11 et U13.
Concernant les féminines, la compétition « Challenge Jean-Pierre VAUX » se jouera le week-end du 16 janvier 2027. Une équipe SENIORS Féminines représentera le District en compétitions régionales.

Le programme des rencontres et les lieux sont en cours d'élaboration. Le règlement se trouve dans le guide pratique du District.

COMMISSION DES ARBITRES
PROCÈS-VERBAL N°10

PERMANENCE ARBITRALE

Afin d'assurer le suivi des éventuels problèmes ou imprévus liés à l'arbitrage durant le week-end, nous vous remercions de **contacter exclusivement la personne de permanence** à compter du samedi matin et de ne pas solliciter directement votre désignateur durant cette période.
Merci à tous pour votre compréhension et le respect de cette organisation.

21 NOVEMBRE ET 22 NOVEMBRE 2026
Alexandre MARLHIN : 06 19 30 88 17

28 NOVEMBRE ET 29 NOVEMBRE 2026
Nicolas BRUNEL : 06 70 31 54 43

CARNET ROSE

La Commission d'Arbitrage adresse ses sincères félicitations à **Kevin SALARD**, arbitre du District, et à **Yanis CHAABI**, arbitre candidat ligue, à l'occasion de la naissance de leur enfant et leur présente tous leurs vœux de bonheur.

COUPE DE FRANCE DES ARBITRES

La CDA remercie l'ensemble des arbitres ayant participé à la Coupe de France des Arbitres 2026-2027. Elle adresse ses félicitations à **Loan FREYDIER** pour sa qualification en 16es de finale et lui souhaite pleine réussite pour la suite de la compétition.

INFORMATION CLUBS – ARRÊTÉS MUNICIPAUX

La Commission vous rappelle que, lorsqu'un arrêté municipal est pris, **vous devez impérativement contacter par téléphone les arbitres ainsi que les tuteurs désignés.** Cette information doit être communiquée dans un délai raisonnable permettant d'éviter tout déplacement inutile de l'arbitre.
En cas de déplacement de l'arbitre, malgré l'arrêté municipal, les frais de déplacement seront imputés au club si l'arbitre n'a pas été prévenu.

RAPPORT DISCIPLINAIRE

La CDA constate depuis plusieurs semaines que certains arbitres ne respectent pas le délai de 48 heures pour la saisie des rapports sur le Portail des Officiels. Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, pour tous les matchs disputés le week-end, les rapports doivent impérativement être **saisis et validés** au plus tard le **mardi à 17h00**. Au-delà de ce délai, le règlement intérieur sera appliqué.

La CDA compte sur le sérieux et l'implication de chacun afin de remédier rapidement à cette situation et d'assurer le bon fonctionnement de nos compétitions.

FIA

La prochaine session de formation d'arbitres (adultes et jeunes) aura lieu au siège du District, 101 rue du 8 mai 1945, 07500 GUILHERAND GRANGES, le :

- **Samedi 12 décembre 2026**
- **Lundi 21 décembre 2026**
- **Mardi 22 décembre 2026**

La séance 7 (obligatoire pour les candidats ayant réussi la formation) se déroulera le samedi 23 janvier. De 13h30 à 16h30, au siège du District. Toutes les modalités d'inscriptions seront précisées lors de votre inscription via le Portail Club.

Questions administratives :
formations@laurafoot.fff.fr

Questions techniques et organisationnelles :
bprotoy@drome-ardeche.fff.fr
arbitres@drome-ardeche.fff.fr

COMPTE RENDU RÉUNION DE LA COMISSION D'ARBITRAGE

Mardi 3 novembre – 19h00 – siège du DDAF

Présents : Nicolas BRUNEL - Président ; Valentin CAILLET, Oussama DJAID, Michael DUBOIS, Clément HAVARD, Alexandre MARLHIN, Adrien MLYNARCZYK, Mickaël MONTROT, Raphaël PERDRIOLE, Michel POMMIER – membres de la CDA
Assistent : Baptiste PROTOY - CTDA, Zakaria TOUZOUTI
Excusés : Rachid AJJANI, Bruno VIALATTE

1. **Informations du Président**

Point licenciés : **330 arbitres licenciés** dont **39 nouveaux stagiaires** en formation
La Commission adresse ses vœux de prompt rétablissement à **Philippe Billon** et **Mohamed Mzoughi**
Retour Assemblée Générale des arbitres et des observateurs.

2. **Tutorat**

La liste définitive des tuteurs pour la saison 2026/2027 est validée (cf. ci-dessous).

3. **Dossiers disciplinaires et administratifs**

Validation des amendes, étude des convocations et examen des situations disciplinaires et administratives.

4. **Formation « Gestes Qui Sauvent »**

Point d'étape sur son déploiement.

5. **Point technique**

Retour sur le séminaire FFF de Baptiste PROTOY ; Réunions techniques ; FIA ; Groupe promotionnel ; Futsal

6. **Questions diverses**

Observations des arbitres ; Football diversifié

COURRIERS REÇUS

Réception des certificats médicaux, bon rétablissement :	• **BINAUD Laurent** • **MEGHZILI Karim** • **JOUAN Jannick** • **L'HUILLIER SASSOLAS Alexis** • **GOUOT Maxime** • **BRUSTIO Gabin**
Courriels arbitres lus et notés :	• **BOUAFFAR Corentin :** attestation sur l'honneur absence du 14/11/2026 • **YAHYAOUY Nahil :** erreur sur la saisie d'un score sur FMI • **SEDDOUGUI Fouad :** attestation sur l'honneur absence du 11/11/2026 • **KAYA BUNYAMIN :** attestation sur l'honneur absence du 08/11/2026 • **TAHIRI FRACHON Kamyl** : groupe promotionnel • **ZEKRI Samir :** erreur de joueur sanctionné sur la FMI • **GEORGES Maxence :** attestation sur l'honneur absence du 15/11/2026 • **DABOUSSI Fadhel :** erreur de joueur sanctionné sur la FMI • **BERVOETS Gérald :** attestation sur l'honneur absence le 22/11/2026 • **DUSSAUD Gérald :** erreur de joueur sanctionné sur la FMI • **CHAZALON Emilien :** question sur le groupe promotionnel • **TAHIRI FRACHON Kamyl :** changement de numéro de téléphone et mail
Courriels clubs lus et notés :	• **AV ROIFFIEUX :** relatif au match du 01 novembre • **US ROCHEMAURE** : relatif au match du 08 novembre • **US BEAUFORT AOUSTE :** relatif au match du 15 novembre • **ENT TREFLE :** demande d'arbitre en D5

Clément HAVARD
Secrétaire

Nicolas BRUNEL
Président CDA

RETROUVEZ CI-DESSOUS LES INFORMATIONS IMPORTANTES DES PV PRÉCÉDENTS
↓ AINSI QUE LE CALENDRIER TECHNIQUE EN DERNIÈRE PAGE ↓

CONTACT COMMISSION D'ARBITRAGE

Pour toute communication auprès de la CDA, qu'elle concerne **les arbitres ou les clubs**, **merci d'utiliser l'adresse mail suivante uniquement** : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

RÉUNION TECHNIQUES DECENTRALISÉES

La CDA organise trois réunions techniques décentralisées. La participation est facultative et permet de bénéficier de 3 points de bonus au classement de fin de saison. Il convient de participer à une seule des trois réunions proposées.

Lundi 16 novembre **19h30 – 21h30** **MONTÉLIMAR** Stade TROPENAS 49 route de Saint-Paul	**Mardi 17 novembre** **19h30 – 21h30** **SAINT JEAN DE MUZOLS** Salle des fêtes Rue centrale	**Samedi 28 novembre** **9h30 – 11h30** **GUILHERAND GRANGES** Siège du DDAF 101 rue du 8 mai 1945
Temps convivial offert par le club recevant		Temps convivial offert par le DDAF

Les arbitres sont invités à indiquer leur choix dans le sondage WhatsApp et à se munir d'un stylo ainsi que de leurs cartons.

La CDA espère vous retrouver nombreux à l'occasion de ces échanges techniques.

LISTE DES ARBITRES PROMOTIONNELS

À l'issue de sa réunion du mardi 3 novembre, la CDA a retenu les arbitres suivants pour intégrer le groupe promotionnel :

ARSAC Mathias
BAUDUIN Ylan
BERGONZI Mathéo
DJELLOUD Younes
JACOB Manoé
LEBLANC Ethan
MICHEL Mathis
MOIRABOU Jayhad
NOUGIER Théo
PERRETTE Lorenzo
PIGNON Kévin
RAMOS FERRO Nilton
REVOL Benjamin
RIDEAU NAINANI Gabriel
ROBERT Arthur
SAUZEAT Evan
SEBBOUH Anys
VERRECCHIA Esteban
VION DELPHIN Nathan
ZEKRI Kaci
ZEKRI Kylian

TUTORAT 2026/2027

À l'issue de sa réunion du mardi 3 novembre, la CDA a validé les arbitres figurant ci-dessous pour assurer les missions de tutorat au cours de la saison 2026/2027. Seuls les arbitres inscrits sur cette liste sont éligibles à l'attribution de points bonus, sous réserve du respect des conditions prévues à l'article 8 de l'Annexe 1 du Règlement Intérieur de la CDA 2026/2027.

Pour rappel, les arbitres absents à la réunion tutorat du 14 septembre 2026 ne peuvent pas prétendre à faire du tutorat pour la saison 2026/2027.

AJJANI Rachid
ALENDA David
ALMEIDA Sébastien
AMAMRA Oussama
BAUDUIN Sylvain
BEATTIE Elliot
BEGOT Sébastien
CAILLET Valentin
CASAGRANDE Christelle
CHAABANE Medhi
CHABBAT Maurice
DUBOIS Michael
DUMAS Anthony
DUPUIS Marc
DUSSAUD Gérald
FALAISE Mathias
FARNIER Jean
FINCK Nicolas
FREYDIER Loan
GARANCHON Giany
GARNIER Vivien
GRANGER Romaric
HAFSOUNI Maher
HAVARD Clément
JARJAT Richard
JUVEN Maxime
KAYA Bunyamin
KHUDEEDA LALO Mahir
KUHN Yves
LAURENT Hugo
LESTURGEZ Joël
MARLHIN Alexandre
MICHEL Sébastien
MOHAMED Hakim
MZOUGHI Mohamed Sabri
NOUTAI Zinsou Joseph
PEGUET CERRO Chloé
POMMIER Michel
REVOL Benjamin
RIPERT Jean-Baptiste
RODRIGUES DE OLIVEIRA Joao
ROUBI Frédéric
SADIK Salim
SALARD Kévin
SELLAMI Bilel
VIALATTE Bruno
VIOUGEAS Vincent
WEBER Stéphane
YANIK Nazmi

CALENDRIER TECHNIQUE SAISON 2026/2027

DATE	INTITULÉS	LIEUX	HORAIRES
NOVEMBRE			
Samedi 28	Réunion Technique	Siège DDAF	9h30 à 11h30
Samedi 12	FIA – Jour 1	Siège DDAF	Journée
Samedi 19	Rassemblement Groupe Promotionnel	À définir	Journée
Lundi 21	FIA – Jour 2	Siège DDAF	Journée
Mardi 22	FIA – Jour 3	Siège DDAF	Journée
JANVIER			
Samedi 16	Recyclage D1 – D2 & AA	À définir	8h00 à 17h00
Samedi 23	Recyclage JAD	À définir	8h00 à 13h00
Samedi 23	FIA – Séance 7	Siège DDAF	14h00 à 17h00
Samedi 30	Rattrapage Tests Physiques	À définir	8h00
Samedi 30	Recyclage D3	À définir	8h00 à 17h00
FÉVRIER			
Samedi 6	Recyclage JAD	À définir	8h00 à 13h00
Samedi 13	Recyclage D4	À définir	8h00 à 13h00
Lundi 15	FIA – Jour 1	Siège DDAF	8h00 à 18h00
Mardi 16	FIA – Jour 2	Siège DDAF	8h00 à 18h00
Mercredi 17	FIA – Jour 3	Siège DDAF	8h00 à 18h00
Vendredi 26	FIA – Séance 7	Siège DDAF	19h00 à 22h00
MARS			
Samedi 6	Rattrapage Recyclage	À définir	8h00 à 13h00
AVRIL			
Vendredi 9	FIA – Séance 8 (Adultes)	Siège DDAF	19h00 à 23h00
Vendredi 9	Réunion DMA (arbitres nés entre le 01/07/2008 et le 30/06/2009)	Siège DDAF	19h00 à 21h00
MAI			
Vendredi 21	FIA – Séance 8 (Jeunes)	Siège DDAF	19h00 à 23h00